

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 5 JUILLET 2023**

Délibération 230705D002  
Classification : 7.5 - Subventions

Nombre de membres :

Conseillers en exercice ... 29

Conseillers présents ..... 25

Qui ont délibéré ..... 29

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juillet à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

**Etaient présents** : M. Maurice PERRION, Mme Anne-Marie CORDIER, M. Philippe ROBIN, Mme Sonia FEUILLÂTRE, Mme Valérie PRONO, M. Alain BOURGET, Mme Nathalie ROZÉ, M. Bertrand LERAY, M. Jean-Marc BESNARD, M. Gaëtan GROIZEAU, M. Thierry KERLOC'H, M. Laurent LEBRETON, Mme Catherine GAULT, M. Stéphane FAGARD, Mme Stéphanie BÉRITAULT, M. David TOURNEFIER, M. Stéphane HÉAS, Mme Anita MENET, M. Guillaume NIEL, M. Julien ROUSSEAU, Mme Aurélie VASSAULT DUVAL, M. Michel MATHÉ, Mme Lucie DEVAIS, Mme Déborah JOURDON, Mme Lucie BONNO.

**Etaient absents excusés** : Mme Nathalie CAIVEAU (pouvoir à Mme Anne-Marie CORDIER) – Mme Déborah SIDDI (pouvoir à Mme Stéphanie BÉRITAULT) – Mme Mélanie BRIAULT (pouvoir à M. Guillaume NIEL) – M. Olivier BLAISE (pouvoir à M. Maurice PERRION)

**Secrétaire de séance** : Mme Déborah JOURDON.

**FINANCES – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS ANNÉE 2023**

Par délibération en date du 15 mai 2023, le Conseil municipal a voté les subventions et participations attribuées aux associations scolaires pour l'année 2023.

Le dossier présenté par l'OGEC de St Mars du Désert, étant arrivé hors délai, sa demande n'avait pu être prise en compte lors de cette réunion.

Ceci exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'attribuer à l'OGEC de Saint Mars du Désert – École St Martin une contribution budgétaire de 8 486,78 € (7 938,06 € en 2022).

**Vote** : 29 voix pour

A Ligné, le 11 juillet 2023

Le Maire,  
Maurice PERRION



La secrétaire de séance  
Déborah JOURDON



Mis en ligne sur le site de la commune le 17/07/2023